



SIVU LES P'TITS LOUPS
1, place de l'hôtel de ville – 17240 St Fort sur Gironde
Tél. : 05 46 49 14 96 ou 06 62 02 03 13
Email : contact@sivulesptitsloups.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026 **des 4 Accueils Collectifs de Mineurs** **du SIVU “Les P’tits Loups”**

Ce projet pédagogique est élaboré en concertation avec l'ensemble du personnel du SIVU. De ce fait, il a fait l'objet d'une réunion pédagogique. Il est affiché à l'accueil et disponible en téléchargement sur le site de la Mairie de St Genis de Saintonge.

Les modalités d'accueil d'un enfant

☞ *Les accueils périscolaires* de St Fort sur Gironde, Bois, St Genis de Saintonge et Clion accueillent les enfants scolarisés âgés de **3 ans (avant le 31/12/25) à 14 ans** (collégiens) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les horaires sont stipulés sur chaque fiche signalétique d'accueil (définis ci-après).

☞ *Le Mercredi en période scolaire et Grandes Vacances, les enfants sont accueillis, de 7h à 19h et pour les Petites Vacances (Toussaint, février et avril), de 7h30 à 19h, sur le site de St Genis de Saintonge.* Accueil des enfants scolarisés âgés de **3 ans (avant le 31/12/25) à 12 ans**. Possibilité d'inscription en journée, ½ journée, avec ou sans repas, sur réservation préalable auprès de nos services, via la fiche de réservation à nous transmettre par support papier uniquement. Les programmes et fiches de réservation sont disponibles en téléchargement, 3 semaines avant chaque période, sur le site : saintgenis17.fr

Les parents doivent remplir un "dossier enfant", valable toute l'année scolaire en cours et comportant une fiche d'inscription, d'autorisations parentales et une fiche sanitaire de liaison. ***Des pièces justificatives sont à transmettre avec le dossier :***

- Une copie des vaccins, uniquement s'ils ne sont pas notés sur la fiche sanitaire,
- Une attestation des assurances en Responsabilité Civile + péri et extra scolaires 2025/2026
- Une attestation récente du Quotient Familial CAF ou MSA
- 2 copies du PAI (Projet d'Accueil Individualisé), si votre enfant est concerné.

L'équipe du SIVU

La directrice générale des services & chargée de coopération territoriale :

Claire PETIT, titulaire BPJEPS Loisirs Tous Publics

☎ : 05.46.49.14.96 ou 06.62.02.03.13 💻 : contact@sivulesptitsloups.fr



Les responsables des sites d'accueil :



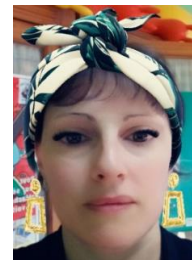
St Genis : Fabienne COUNIL
Directrice titulaire BAFD



Bois : Lucie CONDAMINAS
Directrice stagiaire BAFD



St Fort : Lucille FOUGERON
Directrice titulaire BAFD



Clion : Sandrine JOUNET
Animatrice titulaire BAFA

La restauration

Les repas sont préparés dans les cuisines centrales de Convivio situé à Gémozac. Conformément aux dispositions de l'Arrêté du 29 septembre 1997, ces installations ont été agréées par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) qui leur a attribué l'agrément sanitaire. Convivio assure la livraison des repas commandés en liaison chaude par un véhicule conforme aux règlements sanitaires de transport de denrées périssables dans les plages horaires suivantes : de 11h15 à 11h45. Le repas comprend 5 composantes : 1 hors d'oeuvre, 1 plat protéique, 1 légume, 1 fromage, 1 dessert. Numéro d'habilitation DDPP : 173311011.

✚ **Le mercredi, les petites et grandes vacances** : le déjeuner est pris au restaurant scolaire de l'école maternelle de St Genis de Saintonge. Mmes Frédérique IMBERT et Christine PAPET, titulaires de la formation "Méthode et hygiène HACCP" assurent la restauration collective.

Le suivi sanitaire

L'admission d'un mineur est conditionnée à la fourniture préalable sous enveloppe cachetée, d'informations relatives à certains renseignements médicaux.

Les informations médicales sont remises par les parents ou responsables légaux sous enveloppe cachetée portant le nom et prénom de l'enfant. Elles comprennent :

- Les vaccinations obligatoires ou leurs contre-indications,
- Les antécédents médicaux ou chirurgicaux ou tout autre élément considéré par les parents ou responsables légaux comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour,
- Les pathologies chroniques ou aiguës en cours,
- Les coordonnées du médecin traitant.

Toutes ces informations confidentielles devront être sous clés ; seuls la coordinatrice et l'assistant sanitaire-référent de site auront accès aux informations médicales.

Les assistants sanitaires seront chargés de prodiguer les 1^{ers} soins en cas de blessures. Toutes ces informations seront répertoriées dans le registre infirmerie.

Il appartient à l'assistant sanitaire de veiller au contenu de la pharmacie et de tenir à jour le registre d'infirmerie.

Les assistantes sanitaires :

St Genis : Fabienne COUNIL – **St Fort** : Lucille FOUGERON

Bois : Martine BELLMANN – **Clion** : Sandrine JOUNET

Maladie - Accident

Il ne sera donné aucun médicament à un enfant. Cependant, le personnel peut prodiguer des soins sous couvert d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à nous transmettre. Lors de l'inscription, les parents doivent remplir et signer une fiche sanitaire de liaison comportant une autorisation de transfert à l'hôpital.

En cas d'accident, l'enfant sera remis aux autorités médicales. La directrice de l'accueil contactera la famille pour qu'elle vienne reprendre son enfant à l'hôpital.

L'accueil d'enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap

Tous les enfants peuvent être accueillis, sans discrimination. Aussi, tout enfant, quelque soit la nature de son handicap, pourra être accueilli, après avoir bien étudié les conditions de son intégration, et après s'être assuré que cet accueil :

- peut se faire dans les conditions de sécurité optimale pour l'enfant en termes de locaux et de personnel,
- peut se faire en maintenant la cohésion du groupe pour aider l'enfant à grandir avec sa particularité au milieu des siens,
- qu'il peut se faire sans oublier que les animateurs ne sont pas formés pour l'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap.

L'enfant, sa famille et l'équipe pédagogique communiqueront régulièrement pour améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant.

La responsabilité

La responsabilité de l'accueil prend effet au moment où l'enfant est confié à l'équipe d'animation par les parents et prend fin au moment où l'enfant est remis aux parents ou aux responsables légaux, dans la limite des horaires de l'accueil. *Aucun enfant ne sera confié à une tierce personne sans une autorisation écrite préalable des parents, exceptionnelle ou permanente. Pour les collégiens, une décharge de responsabilité sera à transmettre à l'accueil.*

Les plages horaires d'accueil du mercredi et vacances scolaires

Matin : Accueil échelonné **de 7h (Mercredi + Grandes Vacances) / 7h30 (Petites Vacances) à 9h15,**

Midi : Accueil échelonné **de 11h45 à 12h - Départ échelonné de 11h45 à 12h15,**

Après-midi : Accueil / Départ **de 13h à 13h30.**

Soir : Départ échelonné, **de 16h30 à 19h.**

POUR LE BON DEROULEMENT DE L'ACCUEIL, MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES.

La sécurité des locaux

Chaque référent de site a en sa possession le registre de sécurité et d'incendie (ou une photocopie).

Chaque accueil possède une cour clôturée

Extincteurs : visite de sécurité tous les ans

Exercice incendie prévu une fois par an

Point rassemblement affiché

2 entrées dans chaque local dont une sortie de secours

La répartition des temps respectifs d'activités et de repos

Les rythmes de vie des enfants pendant leurs loisirs ou leurs temps calmes devront être pris en compte. En conséquence, le programme de la journée devra alterner des temps de repos ou temps calmes, des temps organisés et des temps d'activités.

Programme d'une journée type en Accueil Collectif de Mineurs

07h00 – 09h15	Accueil échelonné de l'Enfant et son Parent, temps libre
09h15 – 09h45	Conseil d'enfants / Présentation de la journée
09h45 – 11h45	Activités thématiques* – jeux collectifs
11h45 – 12h15	Temps libre en intérieur et/ou extérieur – Départ des enfants inscrits en ½ journée
12h00 – 13h00	Déjeuner au restaurant scolaire
13h00 – 13h30	Départ & Accueil échelonné des enfants inscrits en ½ journée, temps libre
13h30 – 15h45	Sieste pour les enfants scolarisés en PS et pour ceux qui en manifestent le besoin
13h30 – 14h00	Temps libre
14h00 – 16h00	Activités thématiques* – jeux collectifs
16h00 – 16h30	Goûter
16h30 – 19h00	Temps libre en intérieur et/ou extérieur – Départ échelonné des enfants

*****Activités thématiques*****

MOTRICITE ET EVEIL pour les petits – JEUX SPORTIFS pour les grands

ACTIVITES MANUELLES

ACTIVITES ARTISTIQUES

ACTIVITES D'EXPRESSION

PETITS ET GRANDS JEUX

INITIATIONS

DECOUVERTES

Les modalités de participation des mineurs

L'accueil devra permettre à l'enfant de s'impliquer à tout moment selon son envie et de ce fait, les animateurs devront être vigilants à ce que chacun d'entre eux puissent s'exprimer sur leurs envies, leurs attentes d'un ACM (*cf objectifs pédagogiques détaillés ci-après*).

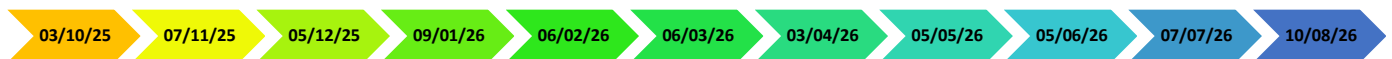
Les modalités de fonctionnement de l'équipe

Le projet pédagogique est élaboré en concertation avec l'équipe lors d'une réunion pédagogique. Ce dernier est réactualisé chaque année scolaire. L'équipe se réunit tous les vendredis matins, en période scolaire, de 9h à 12h, sur le site de St Genis de Saintonge, pour planifier et organiser les animations péri et extra scolaires. Après chaque fin de centre, l'équipe pédagogique dresse un bilan des vacances écoulées.

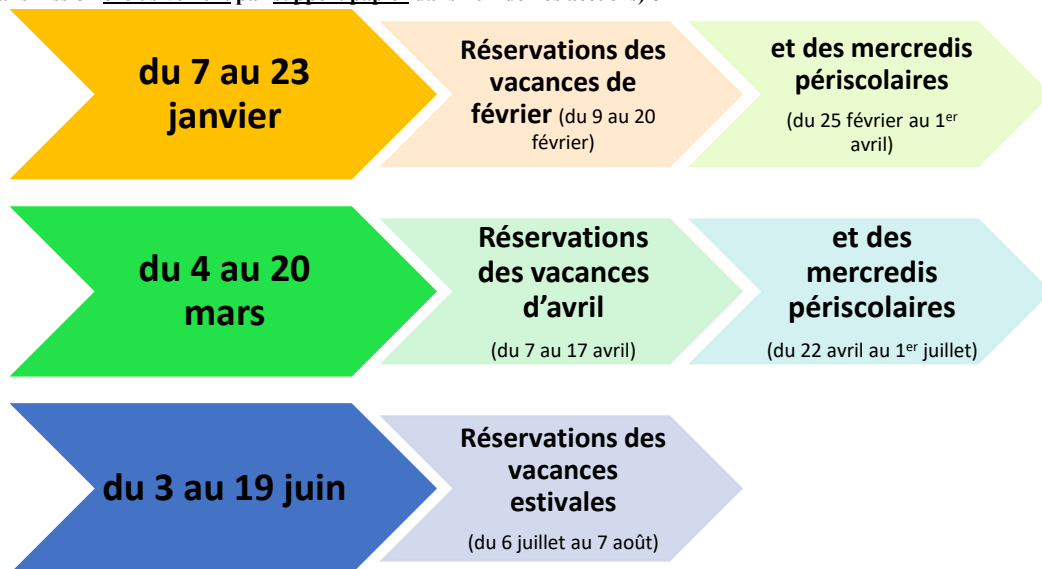
La directrice générale des services organise une réunion mensuelle des équipes pour :

- Analyser le travail de chacun en référence au projet pédagogique
- Proposer et effectuer des changements dans le fonctionnement en vue d'une amélioration de l'accueil des enfants
- Mettre en place de nouveaux projets, diffuser des informations, organiser des sorties communes ...
- Echanger sur des problèmes rencontrés et trouver ensemble des solutions
- Réceptionner les documents nécessaires à la facturation des services, à l'élaboration de projets, les commandes de chaque site en matière de matériel pédagogique, produits d'entretien, pharmacie...

Calendrier des réunions mensuelles des équipes et dates de facturation des services SIVU :



Calendrier de réservations des services péri et extra scolaires du SIVU, dans la limite des places disponibles (transmission exclusivement par support papier dans l'un de nos accueils) :



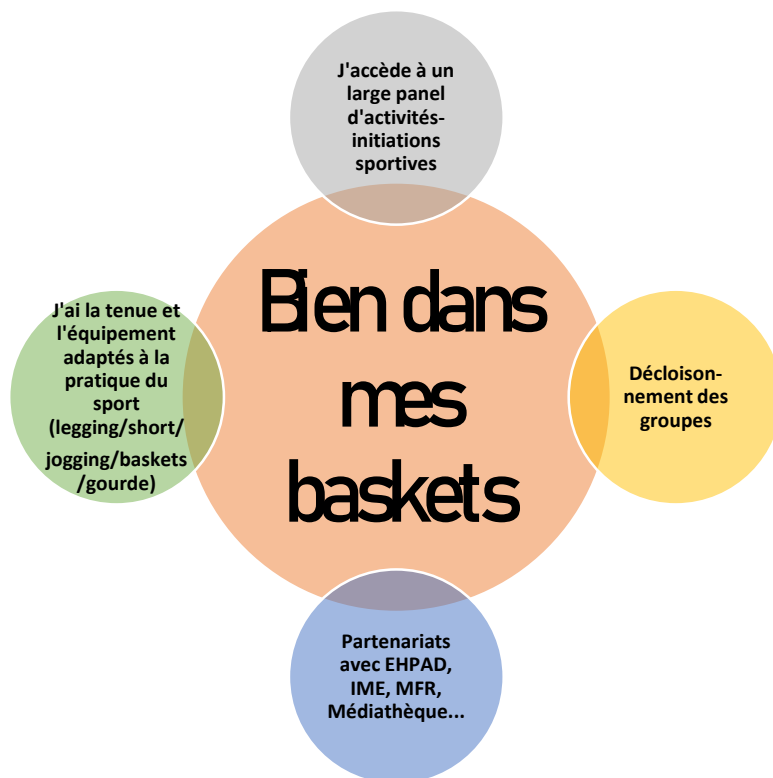
Notre ambition pédagogique pour vos enfants :

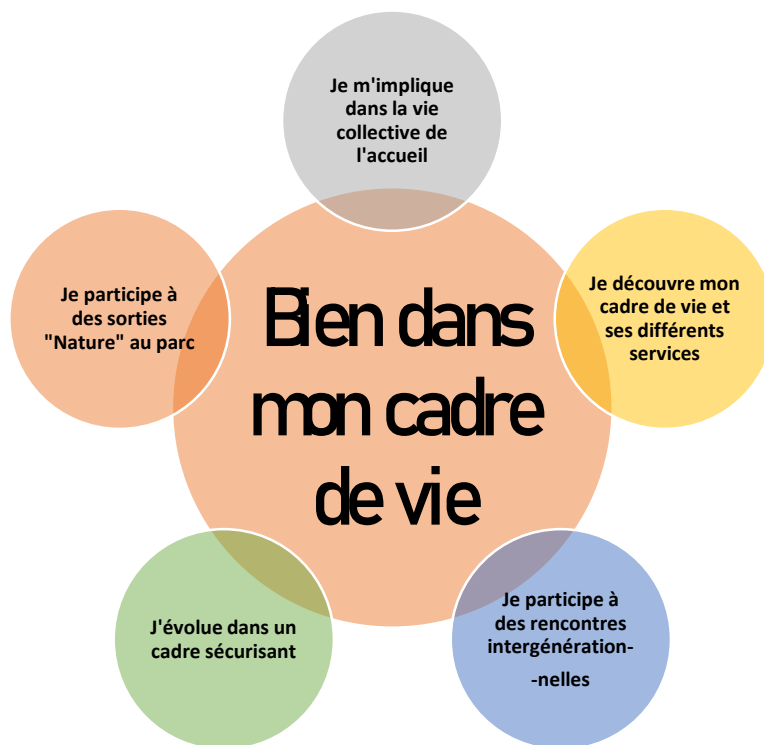
l'Épanouissement au sein d'un collectif

Avec pour fils conducteurs...

- ☺ **Bien dans ma tête,**
- ☺ **Bien dans mes baskets,**
- ☺ **Bien dans mon assiette,**
- ☺ **Bien dans mon cadre de vie,**
- ☺ **Bien dans ma citoyenneté.**

Comment ?







Les modalités d'évaluation de l'équipe

Pendant l'action

- Echange avec les enfants lors des temps de régulation (papotage après potage, photo-langage...)
- Echange avec les familles pendant les temps d'accueil matin midi et soir
- Discussion pendant les réunions de travail et bilans d'équipe (retour des enfants ? Choix des activités ? Combien de participants ? Implication des enfants dans les projets ou activités ? Conflits ? Fonctionnalité des aménagements ?).

Après l'action

- Questionnaire de satisfaction via googleforms (vacances scolaires)
- Fresque évaluative lors de grands projets
- Réunions mensuelles des équipes

Pour évaluer le Projet Pédagogique, plusieurs critères seront pris en compte :

- L'indice de fréquentation de l'ACM par période et en lien avec les années précédentes,
- L'implication des parents dans la vie du centre d'un point de vue quantitatif lors des invitations sur le centre mais aussi qualitatif lors d'entretien individuel avec la directrice de site ou des rencontres informelles avec l'équipe d'animation lors des temps d'accueil.
- Les réunions mensuelles des équipes
- Le ressenti et les demandes des enfants grâce aux temps de régulation

😊 Nos 4 accueils périscolaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi :

SITE DE ST GENIS DE SAINTONGE

15 bis place Ambroise Sablé 17240 St Genis de Saintonge ☎ 06.62.33.48.95 - ✉ sivulesptitsloups17@gmail.com

Accueil : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h45 et de 16h15 à 19h.



Fabienne COUNIL

**Directrice et Assistante
Sanitaire**

Titulaire BAFD, BAFA,
PSCI



Frédérique IMBERT

Animatrice

Titulaire BAFA, PSCI,
Hygiène & Méthode
HACCP



Christine PAPET

Animatrice

Titulaire CAP Petite Enfance,
PSCI, Hygiène & Méthode
HACCP



Nadège CASADO

Animatrice

Titulaire BAFA



Mehdi PERROCHON

Animateur

Stagiaire BPJEPS LTP

Présent uniquement le
mercredi matin + vacances

Capacités d'accueil : 48 enfants (20 enfants de – 6 ans et 28 enfants de + 6ans)

Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés : locaux de l'ancienne école maternelle de St Genis de Saintonge, mis à notre disposition par la Mairie de St Genis. Ils comportent : 2 salles d'activité, 2 cours clôturées dont 1 pour les enfants de -6ans et 1 pour les enfants de +6 ans, 1 bloc sanitaire avec wc adaptés aux moins de 6 ans + 1 évier collectif, 1 coin kitchenette équipée, 1 bloc sanitaire adulte avec accès PMR + douche + évier. Le restaurant scolaire et une salle de repos/sieste de l'école maternelle de St Genis sont également mis à notre disposition par la municipalité de St Genis.

SITE DE ST FORT SUR GIRONDE

6 rue du stade 17240 St Fort sur Gironde ☎ 06 58 08 77 51



Lucille FOUGERON
**Directrice et Assistante
Sanitaire**

Titulaire BAFD, BAFA, PSCI



Marie METOYER

Animatrice

Titulaire BAFA, PSCI

Accueil : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h50 à 19h.

Les capacités d'accueil : 24 enfants (10 enfants de – 6ans et 14 enfants de + 6ans)

Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés : locaux de l'ancienne école maternelle de St Fort sur Gironde, mis à notre disposition par la Mairie de St Fort. Ils comportent : 1 salle d'activité et 1 salle de motricité/jeux, 1 cour clôturée, 1 préau, 1 bloc sanitaire avec wc adaptés "Petite Enfance" + évier collectif + WC adulte.

SITE DE BOIS

2 place de la Mairie 17240 Bois ☎ 06 50 69 01 93



*Directrice stagiaire
BAFD*

*Titulaire du CAP
Petite Enfance*



Martine BELLMANN
Animatrice
Titulaire BAFA, PSC1

Accueil : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h50 et de 16h20 à 19h.

Les capacités d'accueil : 24 enfants (10 enfants de – 6 ans et 14 enfants de + 6ans)

Caractéristiques des locaux et des espaces utilisés : locaux de l'ancienne cantine scolaire, mis à notre disposition par la mairie de Bois. Ils comportent : 1 salle d'activité au rez de chaussée et une à l'étage, 1 salle de sieste, isolé du bruit et sombre avec lits et un coin repos, à l'étage, 1 cour clôturée avec des jeux extérieurs, 1 bloc sanitaire "petite enfance" avec WC et évier collectif + 1 sanitaire adulte au rdc, 1 bloc sanitaire dont 1 wc "petite enfance" avec point d'eau, à l'étage.

SITE DE CLION

école maternelle – 5 place Jean Moulin – 17240 Clion ☎ 05 46 70 40 08



Claire PETIT
Directrice

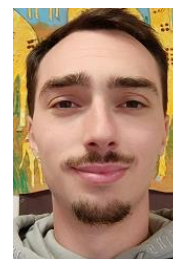
Titulaire BPJEPS LTP



Sandrine JOUNET
**Animatrice référente et
Assistante Sanitaire**
Titulaire BAFA



Véronique FAIRE
Animatrice
*Titulaire
CAP Petite Enfance*



Cédric GAUTIER
Animateur
*Titulaire
CAP Petite Enfance*

Accueil : Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 et de 16h45 à 19h. Le SIVOS prend en charge la garderie (gratuite) de 8h30 à 8h50 et de 16h30 à 16h45.

Les capacités d'accueil : 24 enfants (10 enfants de – 6 ans et 14 enfants de + 6ans)

Caractéristiques des locaux : locaux de l'école maternelle de Clion, mis à notre disposition par la mairie de Clion et le SIVOS. Ils comportent : 1 salle d'activité, 1 salle spécifique au stockage du matériel, 1 cour clôturée, 1 bloc sanitaire avec wc et lave mains adaptés à l'âge des enfants.

Notre accueil du Mercredi et des Vacances scolaires :

Accueil uniquement sur le site de St Genis de Saintonge :

- Le **Mercredi** de 7h à 19h, en journée, ½ journée, avec ou sans repas, **sur inscription, dans la limite des places disponibles.**
- Les **Vacances scolaires** :
 - **Petites vacances** : (Toussaint, février et avril) Accueil de 7h30 à 19h,
 - **Grandes vacances** : (du lundi 7 juillet au vendredi 8 août 2025) Accueil de 7h à 19h,
Inscriptions en journée, ½ journée, avec ou sans repas, sur inscription, dans la limite des places disponibles.

Les capacités d'accueil : 48 enfants (20 enfants de – 6 ans et 28 enfants de + 6ans)

L'encadrement :

- **Accueil périscolaire du mercredi** :
 - Direction : Fabienne COUNIL
 - Animation : ***Chez les 3/5 ans*** : Lucie CONDAMINAS et Martine BELLMANN,
Chez les 5/6 ans : Lucille FOUGERON
Chez les 7/12 ans : Fabienne COUNIL, Marie METOYER et Mehdi PERROCHON.
- **Accueil extrascolaire (Petites et Grandes Vacances)** :
 - Direction : Fabienne COUNIL
 - Animation : Rotation des équipes à chaque vacances.